



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

*Direction Interdépartementale des Routes
Centre-Est*

Service Régional d'Exploitation et d'Ingénierie

Pôle Équipements Systèmes

Chambéry le 14 avril 2017

DOSSIER DE PRESSE

**RN201 – Mise en place d'une modulation dynamique de vitesse sur
la Voie Rapide Urbaine (VRU) de Chambéry**



Présentation générale

Depuis sa mise en service en 1982, la voie rapide urbaine (VRU) de Chambéry assure la continuité entre l'A41 (Annecy – Grenoble) et l'A43 (Lyon – tunnel du Fréjus) pour le trafic entre Lyon et l'Italie. Elle est également la colonne vertébrale du réseau routier de l'agglomération chambérienne avec ses 7 échangeurs.

Chaque jour, ce sont en moyenne 100 000 véhicules qui empruntent la VRU (2 sens de circulation confondus). Avec un trafic tel, aux heures de pointes, que la formation de ralentissements ou de bouchons est quasi quotidienne.

Mais c'est au cours de la saison hivernale que la VRU connaît les pointes les plus marquées, avec un trafic de l'ordre de 130 000 véhicules certains samedis de départ en vacances.

Une particularité : les congestions sont liées à des remontées de bouchon de certaines bretelles de sortie.

Les points récurrents de congestion lors des déplacements pendulaires domicile/travail sont principalement localisés au niveau des bretelles de sortie de la Boisse (n°15).

Lors des week-ends de fort trafic en hiver, dans le sens des retours de stations, et de plus en plus dès le vendredi après-midi, c'est au niveau de bretelle d'accès à l'autoroute A43 en direction de Lyon que la remontée de file sur la VRU se forme.

Par ailleurs, le tunnel des Monts, situé sur la VRU, composé de deux tubes unidirectionnels longs d'environ 900 m et comportant chacun trois voies de circulation constitue également un point de vigilance. En termes d'exploitation, et pour des raisons de sécurité, la réglementation impose de ne pas stocker des véhicules à l'arrêt dans le tunnel. C'est pourquoi une régulation du trafic par neutralisation de voie est d'ores et déjà mise en place dans l'ouvrage.

Ces congestions représentent aussi un risque pour les usagers qui arrivent sur un ralentissement.



Contact presse :

Pascal Glasson, Chef de projet – DIR Centre-Est, Pôle Équipements Systèmes : 04 72 47 16 21

Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

www.dir-centre-est.fr

La modulation des vitesses comme mesure de gestion du trafic...

Globalement, tout l'itinéraire de la VRU disposera d'équipements dynamiques d'affichage de la vitesse, permettant de limiter la vitesse sur un secteur donné dans une perspective de « trafic apaisé ».

La modulation dynamique des vitesses permettra ainsi de gérer :

- les congestions récurrentes des déplacements domicile/travail,
- les congestions lors des week-ends de départ et retour des stations,
- les épisodes de pollution,

et également de sécuriser les interventions lors des chantiers ou accidents de la circulation.

Les usagers qui arriveront sur une zone où la vitesse est abaissée seront informés de la vitesse maximale autorisée soit par :

- un panneau en accotement, s'ils arrivent sur une bretelle d'insertion,
- un portique, s'ils sont déjà sur la RN201 à l'entrée de la zone régulée.

La modulation dynamique des vitesses s'accompagnera d'une meilleure information des usagers et améliorera ainsi la sécurité en diminuant le risque d'accident. En effet, le dispositif permettra :

- d'accroître la sécurité vis-à-vis des bouchons ou accidents,
- d'homogénéiser la vitesse entre les différentes voies,
- de garantir un meilleur respect de la limitation de vitesse en cas d'épisode de pollution.

Le principe de la modulation dynamique des vitesses

La modulation des vitesses implique la mise en place d'un dispositif pouvant gérer de manière dynamique l'affichage de la limitation de vitesse, comme cela existe déjà dans le tunnel des Monts. Ce système pour fonctionner nécessite de disposer :

- d'un dispositif de recueil de données (trafic),
- d'un algorithme d'élaboration des consignes de vitesse à afficher,
- d'un dispositif d'affichage des consignes aux usagers (Panneaux à Messages Variables – PMV et/ou Panneaux de Police Variables - PPV).

Contact presse :

Pascal Glasson, Chef de projet – DIR Centre-Est, Pôle Équipements Systèmes : 04 72 47 16 21

Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

www.dir-centre-est.fr



Exemple de Panneau de Police Variable

En fonction des données recueillies, la réduction de vitesse sera activée par le PC Osiris à Albertville.

Recueil de l'information :

- ➔ des capteurs de trafic sous la chaussée de la VRU (76 capteurs)

Équipements d'information des usagers :

- ➔ 6 Panneaux à Messages Variables (PMV)
- ➔ 11 Panneaux de Police Variable (PPV)

La surveillance et le suivi :

- ➔ les 37 caméras positionnées sur la VRU permettent aux opérateurs du PC Osiris d'assurer un suivi en temps réel des conditions de circulation
- ➔ un outil informatique spécifique de suivi disposant d'un algorithme de régulation des vitesses.

L'itinéraire concerné :

La zone modulée est située :

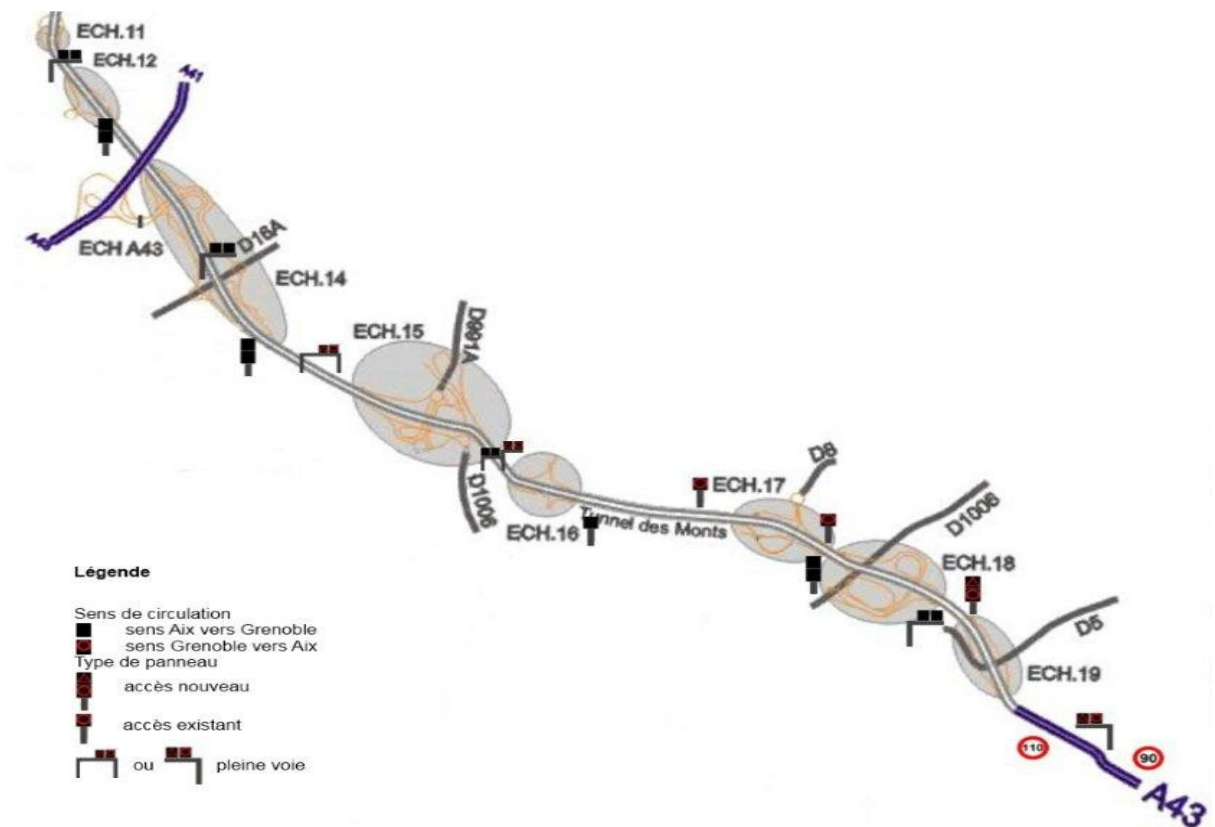
- dans le sens Aix-les-Bains vers Grenoble, entre les échangeurs des « Landiers Nord » et de « La Ravoire »,
- dans le sens Grenoble vers Aix-les-Bains, depuis l'échangeur de « La Ravoire » jusqu'au niveau de la bretelle d'accès à l'autoroute A43/A41.

Contact presse :

Pascal Glasson, Chef de projet – DIR Centre-Est, Pôle Équipements Systèmes : 04 72 47 16 21

Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

www.dir-centre-est.fr



Les délais de mise en service

Les travaux d'implantation des équipements dynamiques tout le long de le VRU débuteront courant avril et se poursuivront jusqu'au mois d'octobre 2017 pour une mise en service à l'automne prochain.

La plupart de ces travaux ne nécessiteront que la neutralisation d'une voie de circulation. Seule la pose des portiques qui supporteront les panneaux à messages variables nécessitera des coupures de circulation avec mise en place d'une déviation à l'attention des usagers. Ces travaux, les plus gênants pour les usagers, ne seront réalisés que de nuit.

Le financement

Montant : 1,3 M€
 Financé à 100 % par l'État

Les acteurs

Maîtrise d'ouvrage :

DIR Centre-Est

Maîtrise d'œuvre :

DIR Centre-Est / Pôle Équipements Système

Entreprises :

Lacroix Traffic pour la fourniture des panneaux

Delta TP pour le Génie Civil

Cegelec pour l'évolution de l'outil informatique du PC (algorithme de modulation des vitesses)

Exploitation :

DIR Centre-Est / SREI de Chambéry / District de Chambéry-Grenoble, dont le centre d'entretien et d'intervention est localisé le long de la VRU de Chambéry.

Fiche d'identité de la RN201 :

- longueur 9 km
- 3 voies de circulation par sens
- vitesse limitée à 90 km/h
- pour les véhicules > 3,5t, vitesse limitée à 80 km/h
- axe autorisé aux transports de marchandises dangereuses
- 1 tunnel de 900m de long composé de 2 tubes unidirectionnels
- trafic moyen journalier annuel de l'ordre de 100 000 véhicules jour (2 sens confondus).

Surveillance réseau :

Le réseau routier national en Savoie (RN201 et RN90) ainsi que le réseau départemental de la Savoie sont surveillés 24h/24 et 7j/7 par le PC Osiris situé à Albertville.

Contact presse :

Pascal Glasson, Chef de projet – DIR Centre-Est, Pôle Équipements Systèmes : 04 72 47 16 21

Christelle Millot, Chargée de communication – DIR Centre-Est, SREI de Chambéry : 04 79 60 12 63

www.dir-centre-est.fr

